

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Alexandre Bastien-Lacombe

<https://www.cadre21.org/membres/79edf54541620d4e6cbe176e>

Date d'obtention : 2024-02-16 16:48:15

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Cherche l'information auprès des élèves concerné par les sexto. Après si on doit ou pas retirer le téléphone de la personne concerné. Par la suite contacter la police pour poursuivre l'intervention. Ce que je retiens c'est que nous avons tous une tâche bien précise.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il faut bien suivre les étapes dans le guide. Les 3 étapes aident à être efficace et rapide pour être sûr de venir en aide à la personne qui a envoyé les sexto et limité les dégâts. Dans les 3 mises en situation on voit les différentes situations qui peuvent nous arriver. On comprend que nous pouvons répondre à quasiment toutes les situations qui peuvent nous arriver. Tout son à l'aide du guide.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Aller chercher de l'information auprès des jeunes. Il faut faire attention à nos interventions pour être le plus efficace possible et avoir la confiance du jeune. Le jeune pourrait avoir des malaises de discuter de ce sujet. Je crois que le retrait du téléphone aussi est délicat. Si le jeune décide de pas coopérer et fuir la situation.